



## Métiers du Management



# RESPONSABLE COMMUNICATION

BAC+3 en alternance

Titre délivré par ECORIS (niveau 6)

Code RNCP 39249 / Date d'enregistrement 27/06/2024

### Métiers visés

Le titulaire de la certification peut ainsi exercer les emplois suivants : • Responsable communication • Responsable / Chargé de communication évènementielle • Chargé de projets évènementiels • Chargé de communication externe

### Objectifs de la formation / Compétences visées

Le Responsable Communication contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de communication générale de l'entreprise. Il déploie des **actions de communication**, en adéquation avec la politique définie par son entreprise, en poursuivant des objectifs fixés, à la fois quantitatifs et qualitatifs. Il seconde un responsable d'établissement ou un directeur de la communication si cette fonction existe déjà dans l'entreprise.

Il pourra prétendre à des postes de responsable et faire évoluer son service. Sa polyvalence dans les domaines de la **communication** est particulièrement appréciée dans les TPE, au sein desquelles il sera rapidement amené à assumer des responsabilités et à développer des projets et des stratégies, et sa fonction évolue souvent vers la création d'un service communication.

### Prérequis

BAC+2 validé (120 ECTS), Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 5.

Personne ayant validé les années L1 et L2 d'une licence (120 ECTS) ou Bac validé suivi de 3 années d'expérience dans le secteur tertiaire.

### Public visé

➤ Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

➤ Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...

➤ Pour le contrat stage : Personne titulaire des prérequis.

➤ Le centre est habilité à la préparation à la VAE du dispositif.

### Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

➤ Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement

➤ Validation de la candidature sous un délai de 60 jours

➤ Tests d'entrée validés

➤ Pour le contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

➤ Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

➤ Pour le contrat stage: L'admission définitive sera soumise à la signature d'une convention de stage avec une entreprise.

### Modalité d'évaluation en cours de formation

Contrôle en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestres, avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.

**Vous accompagner dans votre choix... ?**

M. Kévin BAUDE

[alternance.tertiaire@st-jo.com](mailto:alternance.tertiaire@st-jo.com)

Déclaration d'activité : 31620136562

Conception L.MALFOY 12/11/2025 V.6



**Pour déposer sa candidature : [www.st-jo.com](http://www.st-jo.com)**

**(rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre**

**Plus d'informations, contacter :**

M. Aurélien LEFRANC

Attaché de Direction – Admission

03 2199 06 99 - [inscriptions@st-jo.com](mailto:inscriptions@st-jo.com)

## Validation

Le titre est obtenu lorsque le candidat répond aux conditions suivantes : Les moyennes pondérées : - Bloc 1  $\geq$  10/20 (soit 100 points) - Bloc 2  $\geq$  10/20 (soit 140 points) - Bloc 3  $\geq$  10/20 (soit 160 points) - Bloc 4  $\geq$  10/20 (soit 40 points) - Bloc option  $\geq$  10/20 (soit 40 points) - Bloc mémoire professionnel  $\geq$  10/20 (soit 120 points) - Moyenne générale de l'année  $\geq$  10/20 (soit 600 points) Les matières d'un même bloc de compétences se compensent entre le semestre 1 et le semestre 2. Toutefois les blocs de compétences ne se compensent pas entre eux. D'autre part, le candidat devra attester de : - 40 jours de présence en entreprise (cf. II - D) - Un volume d'absences injustifiées inférieure à 10% du volume horaire annuel total de la formation Tout candidat dont le nombre d'absences injustifiées dépasse 10% du temps de formation est susceptible de ne pas être autorisé à se présenter aux partiels de fin de semestre. Il peut rattraper ces heures par le biais des modules en e-learning, sous réserve d'une demande spéciale et écrite justifiant la nécessité du recours au elearning. Dans le cas contraire, le jury de certification se réserve la possibilité d'invalider la note obtenue en entretien professionnel. 2) Les ECTS Le système des ECTS (European Credit Transfert System ou système européen de crédits transférables) est fondé sur une normalisation de la comptabilisation de la progression des études supérieures de façon homogène. L'objectif est de favoriser la mobilité en facilitant la reconnaissance des études et de donner une meilleure transparence aux cursus. Le système, employé en Europe et pour les formations d'ECORIS, repose sur la règle : 1 an = 60 crédits ECTS. Dans le cas où le candidat valide le titre, il obtient donc 60 crédits ECTS (non applicable pour la VAE)

Validation du double diplôme : Bachelor Ecoris Le Bachelor Ecoris est validé lorsque le candidat répond aux critères de validation du titre RNCP, énoncés ci-dessus, et justifie d'un niveau d'anglais équivalent au niveau B1 au CECRL. Ce niveau peut être attesté par le biais de l'une des certifications suivantes : - LINGUASKILL Business : niveau B1 - TOEIC : entre 550 et 784 points - Bright Language : entre 2.5 et 3 Les candidats en parcours académique seront évalués à l'aide d'un test de niveau conforme au CECRL. Les candidats ayant obtenu le titre RNCP disposent de cinq ans pour présenter une attestation officielle de réussite de niveau B1 dans l'une des certifications mentionnées ci-dessus et ainsi valider le Bachelor Ecoris.

## Nombres de participants

Minimum : 25  
Maximum : 50

## Dates prévisionnelles

Début : 09/2026  
Fin : 07/2027

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Travail en groupe / TD / Etude de cas
- Centre de ressources
- Accès à la plateforme de ressources numériques
- Méthodes pédagogiques déductives et inductives

## Adaptation pédagogique

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).
- Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

## Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

- Suite : poursuite d'études possible; l'étudiant peut s'orienter vers :
  - BAC+5
- Insertion professionnelle: insertion à l'emploi dans les métiers visés (item 1 de la fiche).



Site ECORIS : [www.ecoris.com/certificateur](http://www.ecoris.com/certificateur)  
RNCP39249 <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39249/>

Lycée + Campus privés Saint Joseph  
26 - 30 route de Calais  
62280 St-Martin-Boulogne  
Tél. 03 21 99 06 99 - [contact@st-jo.com](mailto:contact@st-jo.com)



Métiers du Management



# FICHE ANNEXE

## Responsable Communication

### BAC+3 en alternance

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

##### BLOC 1

###### • MARKETING OPERATIONNEL ET STRATEGIQUE

- Les notions de marché : offre (différents types de concurrents) et demande (profil comportement des consommateurs, motivations, freins), macro-environnement et les politiques du MIX marketing (7P)
- La politique du produit (PRODUCT) et stratégie digitale
- La politique de prix (PRIX) et stratégie digitale
- La politique de distribution / merchandising (PLACE) et stratégie digitale
- La politique de communication (PROMOTION) et stratégie digitale
- La politique PEOPLE-stratégie digitale et ses techniques pour dynamiser la relation client

###### • COMMUNICATION STRATEGIQUE

- Les différents types de communication
- Les acteurs de ma communication
- Les objectifs et les cibles de communication
- La communication Interne / La marque employeur
- La communication de crise
- Le droit de la communication

###### • RSE :

- L'anthropocène et l'urgence climatique
- Les fondamentaux du développement durable et de la RSE
- Les principaux outils de diagnostic et d'évaluation en matière de développement durable et de la RSE
- Les modèles d'affaires responsables

##### BLOC 2

###### • NEGOCIATION ACHAT

- Les fondamentaux de la négociation et de la fonction achat
- L'étude des différents besoins et des capacités fournisseurs à y répondre
- Les différents types de négociation et de négociateurs
- L'identification des objectifs prioritaires et la structuration de la négociation

###### • SIMULATION NEGOCIATION ACHAT

- Préparation à l'épreuve de Négociation achat

###### • COMMUNICATION OPERATIONNELLE

###### • GESTION FINANCIERE et CULTURE ENTREPRENEURIALE

- Le bilan comptable, le compte de résultat, les provisions et amortissements
- Le bilan fonctionnel et ses ratios (FR, BFR et trésorerie)
- Les soldes intermédiaires de gestion
- La rentabilité et la structure financière de l'entreprise
- El et formes sociétales : caractéristiques
- La rentabilité et la profitabilité de l'entreprise
- Le seuil de rentabilité et le levier opérationnel
- La gestion budgétaire et trésorerie

##### BLOC 3

###### • MARKETING DIGITAL

- Les techniques d'identification des cibles (personae marketing et buyer) du comportement et des demandes de la clientèle cible.
- Les différentes stratégies d'acquisition et de contenus : inbound et outbound marketing, Influence.
- Les différents types de sites web, le CMS Wordpress.
- Les méthodes et la démarche pour définir une stratégie social média, le règlement RGPD, les normes légales et éthiques.
- Les techniques de netlinking : maillage interne, externe, backlinks.
- Les différentes techniques de référencement naturel et payant.
- Le processus pour définir des objectifs et les différents indicateurs clés de performance pour analyser et suivre l'activité.
- Les techniques de prompt pour utiliser les outils d'IA de manière efficace et les différents outils d'IA générative.

###### • INFOGRAPHIE

- Photoshop et ses fonctionnalités
- Photoshop : déclinaisons de formats
- Créer un visuel
- Illustrator et ses fonctionnalités

- Interconnexions des logiciels et complémentarité
- InDesign et ses fonctionnalités

###### • STRATEGIE REDACTIONNELLE ET INFORMATIONNELLE

- La création d'une charte éditoriale
- La création d'un planning éditorial
- La rédaction d'une fiche produit pour le web
- L'utilisation du storytelling pour vendre un produit/marque

##### BLOC 4

###### • LEGISLATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Les bases du droit du travail, le contrat de travail et les éléments constitutifs du contrat de travail
- La gestion du temps de travail
- La gestion des congés
- La gestion des absences
- Le pouvoir disciplinaire et ruptures individuelles du contrat de travail

###### • COMMUNICATION et MANAGEMENT

- Les concepts de base de la communication
- Les rôles du manager et les différents styles de management
- La méthodologie de conduite de réunion
- Les techniques d'entretien : recrutement, évaluation et recadrage, professionnel
- L'application managériale des réseaux sociaux : le management 2.0 et la génération Y, Z

##### BLOC OPTION 1

###### • COMMUNICATION ET MANAGEMENT DE L'EVENEMENTIEL

- Acteurs et métiers de l'événementiel
- Cahier des charges et brief créatif
- Appel d'offre et mise en compétition
- Les contrats et rémunérations des agences
- La communication événementielle
- Les démarches administratives et pratiques de sécurité
- Gestion du temps et retro planning
- La gestion du budget
- Management du projet événementiel
- L'après-événement – bilan événement

##### BLOC OPTION 2

###### • CREATION DIGITALE VIDEO

- Définition des objectifs et de la cible, choix du support de projet vidéo
- Structuration d'un message adapté aux différents canaux de diffusion
- Organisation visuelle d'un projet en centralisant les contenus nécessaires
- Cadre, éclairage et prise de son de qualité avec différents équipements
- Utilisation d'un logiciel de montage pour créer une vidéo cohérente
- Les contraintes techniques des plateformes choisies
- Les indicateurs clés pour mesurer la performance vidéo

##### BLOC MEMOIRE PROFESSIONNEL

###### • CONDUITE DE PROJET :

- Accompagnement individualisé pour la construction du projet et du mémoire

##### BLOC COMPLEMENTAIRE

###### • ANGLAIS APPLIQUE :

- Structures grammaticales
- Lexique professionnel
- Vocabulaire et expressions idiomatiques de la communication orale
- Vocabulaire et usages de la communication écrite

NB : Tout au long de l'année, le stagiaire devra élaborer un projet personnel qui fera l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury de professionnels.

Les résultats de cette soutenance et des contrôles écrits et oraux détermineront l'obtention du titre **RESPONSABLE COMMUNICATION** inscrit au RNCP niveau 6 (Arrêté ministériel du 27/06/2024)

## Tarif de la formation

### Pour l'alternant relevant d'un contrat d'apprentissage :

Conditions tarifaires sur demande Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7 070,31€. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. » Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020- 786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Il est possible de financer la formation par : Le Compte Personnel de Formation (CPF) de transition ou le projet de transition professionnelle, le plan de développement des compétences, le CSP et PSE (licenciement économique), autres financements possibles (CMA, AGEFICE, FIFPL, ...)

### Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :

Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

**Pour les stagiaires relevant d'un contrat stage :** 3 000€, suivant échéancier transmis avant contractualisation.

### Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :

La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

## Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Pour les stagiaires relevant d'un contrat stage, la gratification sera déterminée suivant la grille légale ou selon la convention collective de l'entreprise d'accueil.

## Equipe pédagogique / Formateurs (liste disponible sur demande)

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Intervenants ponctuels sur des domaines d'expertises ou conférences
- Responsable formation
- Équipe administrative
- Équipe commerciale

## Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Non

## Modularisation de parcours

Positionnement défini selon le certificateur.

## Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé...) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph).  
Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria.  
La réservation en ligne est possible via une application.  
Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numériques.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.

## Taux Session 2025

Taux de réussite Session 2025 : 96%

**Taux de satisfaction du centre : 90 % (établi suivant le dernier BPF déposé)**

## Taux session 2023-2024

Nombre de rupture en apprentissage : **25%**

Taux de réussite : **84%**

Poursuite des études en apprentissage : **56%**

Poursuite des études en contrat pro : **6%**

Insertion emploi CDI : **6%**

Insertion emploi CDD : **6%**

Insertion emploi dans le domaine préparé : **83%**

Insertion emploi hors domaine préparé : **17%**

Recherche emploi : **22%**

Autre : **4%**